



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**CCA**

**Cabin Crew Attestation**

**GUIDE DE**

**L'EXAMEN THEORIQUE**

**OBJECTIFS DE FORMATION**

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.01.00.00</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>SOMMAIRE</b>	<b>01.10.2023</b>

Approbation du document, liste des mises à jour	pages CCAT.01.00.01 et CCAT.01.00.02
Avant-propos	page CCAT.01.00.03
Arrêté du 26 mars 2013 relatif à la formation initiale pour l'obtention du certificat de membre d'équipage de cabine (CCA)	pages CCAT.01.01.00 à CCAT.01.01.02

---

<b>CCA Théorique partie sécurité</b>	page CCAT.02.01.00
C01    Connaissances générales	pages CCAT.02.02.01 à CCAT.02.02.06
C02    Communication	pages CCAT.02.03.01 à CCAT.02.03.02
C04    Gestion des passagers et surveillance cabine	pages CCAT.02.04.01 à CCAT.02.04.03
C06    Marchandises dangereuses (MD)	pages CCAT.02.05.01 à CCAT.02.05.02
C07    Aspects généraux de la Sûreté	pages CCAT.02.06.01 à CCAT.02.06.03
C08    Formation à la lutte contre le feu/fumée	pages CCAT.02.07.01 à CCAT.02.07.03
C09    Formation à la survie	pages CCAT.02.08.01 à CCAT.02.08.02
Références documentaires partie sécurité	pages CCAT 02.09.01 à CCAT 02.09.02

---

<b>CCA Théorique partie secourisme</b>	page CCAT.03.01.00
C05    Aspects aéromédicaux et premiers secours	pages CCAT 03.01.01 à CCAT.03.01.26
Références documentaires partie secourisme	page CCAT 03.02.01

---

<b>CCA théorique partie Facteurs Humains</b>	page CCAT.04.01.00
C03    Facteurs Humains (FH) ET Gestion des ressources de l'équipage (CRM) en Aéronautique	pages CCAT.04.01.01 à CCCAT.04.01.02
Références documentaires partie FH	page CCAT 04.02.01

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.01.00.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>APPROBATION DU DOCUMENT</b>	<b>01.10.2023</b>

<b>VERSION n° 2</b>	<b>REDACTION</b>	<b>VERIFICATION</b>	<b>APPROBATION</b>
NOM	JURY DES EXAMENS CCA	BOUCHEZ Thierry	ROUZET Didier
FONCTION		PRESIDENT JURY DES EXAMENS PN	DIRECTEUR DSAC/PN
DATE	13/09/2023	19/09/2023	15/11/2023
SIGNATURES			

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.01.00.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>LISTE DES MISES A JOUR</b>	<b>01.10.2023</b>

Les mises à jour (modification ou ajout) sont identifiées au regard des éléments concernés.

La version 2 du guide est datée du 01/10/2023 et comprend les modifications ou ajouts suivants :

Partie Sécurité :

C080103 ajout du terme « signalétique »

C080205 ajout de l'objectif de formation « connaître l'existence des signaux manuels normalisés »

Ajouts de référentiels documentaires

Partie secourisme :

C050102 ajout connaissance des différents éléments du système nerveux

C05010103 ajout connaissance des différents composants du sang et leur rôle

C05010106 déplacement de l'objectif de formation « connaître la définition de la grossesse et son évolution »

C05040107 modification rédactionnelle

C05040202 coma contenu modifié

C05040204 LVA modification rédactionnelle

C05040205 LVA modification rédactionnelle

C05060201 modification liste infections bactériennes

Ajouts de référentiels documentaires (N° 7/10/11)

Partie CRM Facteurs humains :

C030204 ajout de l'objectif de formation : « Connaître les mécanismes d'une prise de décision collective »

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.01.00.03</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>AVANT PROPOS</b>	<b>01.10.2023</b>

## **Avant-propos**

Le métier de membre d'équipage de cabine exige des connaissances et des compétences précises concernant la sécurité, les aspects aéromédicaux et premiers secours à bord des aéronefs. Les Facteurs Humains ainsi que la gestion des ressources de l'équipage (CRM) sont des piliers essentiels de la réalisation d'un vol.

La formation initiale introduit les connaissances et les compétences minimales pour intégrer le monde de l'aéronautique civile. Chaque stagiaire doit la suivre et la terminer avec succès.

Ces connaissances et ces compétences sont vérifiées lors du passage des épreuves théoriques et pratiques du Certificat de Membre d'équipage de cabine (Cabin Crew Attestation C.C.A.).

Ce certificat est indispensable à l'exercice de la fonction de Membre d'équipage de Cabine à bord des aéronefs exploités par les entreprises Françaises de transport public. Il est également reconnu par d'autres Autorités Nationales Européennes.

Ce guide est à l'intention des candidats et des organismes de formation. Il liste les OBJECTIFS DE FORMATION pour chaque ligne de programme de l'examen théorique du C.C.A.

Il a été conçu afin de préciser la pertinence et le périmètre de la connaissance théorique, nécessaires pour préparer les candidats à la partie théorique de l'examen CCA et à la fonction de membre d'équipage de cabine.

Lorsque l'existence d'un sujet est demandée, la procédure n'est pas à connaître.

L'objectif des lignes de programme n'implique aucun aspect lié aux procédures d'un exploitant de transport aérien.

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.01.01.00</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>REGLEMENTATION ARRETE</b>	<b>01.10.2023</b>

## **Arrêté du 26 mars 2013 relatif à la formation initiale pour l'obtention du certificat de membre d'équipage de cabine (CCA)**

NOR: DEVA1305146A

Version consolidée au 4 juin 2020

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu la convention relative à l'aviation civile internationale signée à Chicago le 7 décembre 1944, publiée par le décret n° 47-974 du 31 mai 1947, ensemble les protocoles qui l'ont modifiée ;  
Vu le règlement (CEE) n° 3922/91 du Conseil du 16 décembre 1991 relatif à l'harmonisation des règles techniques et de procédures administratives dans le domaine de l'aviation civile, notamment son annexe III ;  
Vu le règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil du 20 février 2008 concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence européenne de la sécurité aérienne et abrogeant la directive 91/670/CEE du Conseil, le règlement (CE) n° 1592/2002 et la directive 2004/36/CE (1) ;  
Vu le règlement (UE) n° 1178/2011 de la Commission du 3 novembre 2011 modifié déterminant les exigences techniques et les procédures administratives applicables au personnel navigant de l'aviation civile conformément au règlement (CE) n° 216/2008 du Parlement européen et du Conseil ;  
Vu le code des transports, notamment ses articles L. 6511-2 à 6511-10, L. 6521-1 et L. 6521-2 ;  
Vu le code de l'aviation civile, notamment ses articles R. 410-1 et R. 410-2 ;  
Vu l'arrêté du 25 septembre 2007 modifié relatif au certificat de formation à la sécurité ;  
Vu l'arrêté du 22 février 2008 relatif aux modalités d'organisation des examens théoriques des brevets, des licences, des certificats et de la qualification de vol aux instruments des personnels navigants professionnels de l'aéronautique civile ;  
Vu l'avis du conseil du personnel navigant professionnel de l'aéronautique civile en date du 20 février 2013,

Arrête :

### **Article 1**

En application de la partie CC de l'annexe V, de la sous-partie GEN et des ARA.CC.100 et 200 b de la partie ARA de l'annexe VI du règlement (UE) n° 1178/2011 modifié susvisé, le présent arrêté organise les modalités d'agrément des organismes de formation et des exploitants de transport aérien commercial pour dispenser la formation initiale de membre d'équipage de cabine et les modalités de l'examen en vue de la délivrance du certificat de membre d'équipage de cabine.

### **Article 2**

Pour obtenir le certificat de membre d'équipage de cabine, le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- avoir suivi une formation initiale dans un organisme agréé à cet effet ; et
- avoir satisfait à un examen dans les conditions fixées à l'annexe III du présent arrêté.

Le certificat de membre d'équipage de cabine est délivré par le directeur de la sécurité de l'aviation civile.

### **Article 3**

Les organismes de formation et les exploitants de transport aérien commercial dispensant la formation initiale sont agréés par le directeur de la sécurité de l'aviation civile dans les conditions fixées à l'annexe I du présent arrêté.

### **Article 4**

Les organismes de formation qui détiennent un agrément au titre de l'article 3 de l'arrêté du 25 septembre 2007 relatif au certificat de formation à la sécurité sont réputés titulaires de l'agrément stipulé à l'article 3 du présent arrêté. Toutefois, ils doivent répondre aux exigences des annexes I et II du présent arrêté au plus tard six mois après son entrée en vigueur.

### **Article 5**

Le programme de la formation initiale est approuvé par le directeur de la sécurité de l'aviation civile. Le contenu du programme de la formation initiale est fixé à l'annexe II du présent arrêté.

### **Article 6**

L'examen nécessaire à l'obtention du certificat de membre d'équipage de cabine est composé d'une épreuve théorique et d'une épreuve pratique. Les modalités de l'examen et le contenu des épreuves sont fixés à l'annexe III du présent arrêté.

Les épreuves théorique et pratique sont organisées par le ministre chargé de l'aviation civile.

Des examinateurs nommés par le directeur de la sécurité de l'aviation civile font passer l'épreuve pratique. Cette épreuve pratique est effectuée dans des installations, sur des matériels, à bord d'aéronefs ou de simulateurs d'entraînement agréés dans les conditions fixées par le directeur de la sécurité de l'aviation civile et mis à disposition par des organismes publics ou privés, selon les besoins déterminés par le directeur de la sécurité de l'aviation civile.

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.01.01.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>REGLEMENTATION ARRETE</b>	<b>01.10.2023</b>

#### Article 7

Les agréments des installations et équipements des centres d'examen qui ont été délivrés au titre de l'article 5 de l'arrêté du 25 septembre 2007 relatif au certificat de formation à la sécurité sont réputés valables conformément à l'article 6 du présent arrêté jusqu'à l'issue de la période de validité en cours. A l'issue de cette période de validité, l'agrément doit être renouvelé.

#### Article 8

Pour être admis à se présenter à l'épreuve théorique puis à l'épreuve pratique de l'examen prévue à l'article 6, le candidat doit fournir une attestation délivrée par l'organisme ayant dispensé la formation, attestant qu'il a suivi de manière complète la partie théorique puis la partie pratique de la formation initiale.

#### Article 9

Les personnes qui sont titulaires du certificat d'aptitude à l'épreuve théorique de l'examen pour l'obtention du certificat de formation à la sécurité (CFS) et jusqu'à la date limite de validité de ce certificat peuvent obtenir la délivrance du certificat de membre d'équipage de cabine (CCA) dans les conditions suivantes :

- a) Avoir effectué dans un organisme mentionné à l'article 3 du présent arrêté la partie pratique de la formation initiale du programme de formation fixé à l'annexe II du présent arrêté ; et
- b) Avoir réussi l'épreuve pratique du certificat de membre d'équipage de cabine prévue au présent arrêté.

#### Article 10

Par dérogation à l'article 2, tout exploitant de transport aérien commercial peut solliciter un agrément en vue de dispenser une formation initiale adaptée et faire passer l'examen associé dans le but de délivrer un certificat de membre d'équipage de cabine à ses personnels visés aux dispositions du paragraphe 2 c de l'article 11 bis du règlement (UE) n° 1178/2011 modifié susvisé.

Cette exigence s'applique aux titulaires d'un certificat de formation à la sécurité ou aux personnes réputées détenir ce certificat, obtenu dans les conditions des articles 8 à 10 de l'arrêté du 25 septembre 2007 relatif au certificat de formation à la sécurité, n'ayant pas exercé en exploitation commerciale depuis plus de cinq ans.

Le programme de cette formation est spécifié dans le manuel d'exploitation. Cette formation initiale adaptée comprend les rubriques de la formation dont le contenu est fixé en annexe IV du présent arrêté et est complétée par le stage d'adaptation de l'exploitant comme exigé dans les règles opérationnelles afin de la rendre conforme à l'ensemble des éléments de la formation initiale telle que précisée dans l'annexe II.

L'exploitant de transport aérien commercial dépose, en outre, le descriptif de l'examen associé qui, combiné aux contrôles de connaissances exigés au titre des règles opérationnelles, démontrera que le postulant a acquis le niveau de connaissance requis à l'annexe II.

L'exploitant de transport aérien commercial peut être agréé pour délivrer le certificat de membre d'équipage de cabine aux personnes ayant suivi cette formation initiale adaptée, complétée par le stage d'adaptation de l'exploitant et ayant réussi les examens associés.

Un exploitant peut faire appel à un exploitant agréé au titre du présent article, ou à un organisme de formation ou à un exploitant de transport aérien agréés au titre de l'article 3 du présent arrêté, pour dispenser la formation initiale adaptée dont le contenu est fixé en annexe IV. Cette formation initiale adaptée est alors complétée par le stage d'adaptation de l'exploitant qui fait passer les examens associés.

L'agrément délivré au titre du présent article est délivré pour une période de trois ans maximum. A l'issue de cette période, l'agrément peut être renouvelé.

#### Article 10-1

Créé par Arrêté du 5 mai 2020 - art. 7

Circonstances exceptionnelles.

Le ministre chargé de l'aviation civile peut accorder une dérogation aux dispositions du présent arrêté lorsqu'il estime que les personnels navigants soumis aux dispositions du présent arrêté font face à des circonstances exceptionnelles. Ces dérogations ne peuvent être accordées que si elles garantissent un niveau de sécurité acceptable, en étant accompagnées de mesures de réduction de risque si nécessaire.

#### Article 11

A modifié les dispositions suivantes :

- Abroge Arrêté du 25 septembre 2007 - art. 1 (Ab)
- Abroge Arrêté du 25 septembre 2007 - art. 11 (Ab)
- Abroge Arrêté du 25 septembre 2007 - art. 12 (Ab)
- Abroge Arrêté du 25 septembre 2007 - art. 13 (Ab)
- Abroge Arrêté du 25 septembre 2007 - art. 2 (Ab)
- Abroge Arrêté du 25 septembre 2007 - art. 4 (Ab)
- Abroge Arrêté du 25 septembre 2007 - art. 6 (Ab)
- Abroge Arrêté du 25 septembre 2007 - art. 7 (Ab)
- Abroge Arrêté du 25 septembre 2007 - art. Annexe II (Ab)
- Abroge Arrêté du 25 septembre 2007 - art. Annexe III (Ab)

#### Article 12

La directrice de la sécurité de l'aviation civile est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République Française.

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.01.01.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>REGLEMENTATION ARRETE</b>	<b>01.10.2023</b>

## **Annexe II**

### **PROGRAMME DE FORMATION INITIALE**

#### **Objectifs de la formation**

Le candidat suit une formation initiale aux fins de se familiariser avec l'environnement aéronautique et d'acquérir des connaissances générales et des compétences de base suffisantes pour remplir les tâches et exercer les responsabilités liées à la sécurité des passagers et du vol dans des conditions de vol normales, anormales et d'urgence.

Cette formation théorique et pratique comprend notamment l'étude :

- des consignes de sécurité et de sûreté, y compris les contrôles prévus par ces consignes ;
- de la surveillance de la cabine et de ses annexes, et de la lutte contre les incendies ;
- des premiers secours aux passagers malades ou blessés ;
- de la protection de la cabine et des passagers en cas d'urgence, y compris l'organisation de l'évacuation d'urgence.

L'organisme de formation doit s'assurer que chaque candidat sait nager.

## **Annexe III**

### **LES MODALITÉS DE L'EXAMEN ET CONTENU DES ÉPREUVES EN VUE DE LA DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT DE MEMBRE D'ÉQUIPAGE DE CABINE**

1. L'examen en vue de la délivrance du certificat de membre d'équipage de cabine comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique portant sur le programme des connaissances défini en annexe II du présent arrêté, à l'exception de la formation à la gestion des ressources de l'équipage (CRM). Pour se présenter à chacune de ces épreuves, le candidat doit fournir une attestation de suivi de formation correspondante de l'organisme agréé.

2. L'épreuve théorique est écrite. Elle se présente sous la forme d'un questionnaire à choix multiple. L'épreuve théorique comporte un minimum de soixante-dix questions et est d'une durée de une heure quarante-cinq minutes. Pour être déclaré reçu, le candidat doit obtenir au moins 75 % du nombre maximum de points prévu pour l'épreuve. Aucun point n'est attribué pour une réponse fautive, pour une absence de réponse ou dans le cas de plusieurs réponses à une même question.

La banque de questions d'examen est confidentielle et appartient à la direction générale de l'aviation civile. Les questions sont réutilisables à l'occasion d'autres épreuves. Les documents comportant les sujets sont ramassés à la fin de l'épreuve. Ils ne peuvent être ni emportés ni copiés ni communiqués par quelque moyen que ce soit.

Les candidats déclarés reçus à l'épreuve théorique reçoivent un certificat d'aptitude valable 24 mois.

3. L'épreuve pratique est passée devant des examinateurs mentionnés à l'article 5 du présent arrêté. Pour être admis à se présenter, le candidat doit être titulaire du certificat d'aptitude à l'épreuve théorique en état de validité.

4. L'épreuve pratique permet de vérifier la capacité du candidat à assurer de manière rapide et efficace la sécurité des passagers, notamment par l'utilisation des différents matériels de sécurité et dans l'exécution des exercices d'aide et de secours aux passagers. L'épreuve pratique comprend deux parties : une partie sur les aspects sécurité (coefficient 2) et une partie sur les aspects médicaux (coefficient 1).

#### **Aspects sécurité**

Les candidats doivent démontrer leur aptitude :

- à exécuter des exercices de mise en œuvre de différents matériels ;
- à satisfaire à une épreuve en milieu aquatique.

#### **Aspects médicaux**

Les candidats doivent démontrer leur aptitude :

- à gérer des mises en situation d'urgence ;
- à pratiquer les gestes de premiers secours.

Pour être déclaré reçu à l'épreuve pratique, le candidat doit avoir obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 12 sur 20 après application des coefficients ci-dessus.

Toute note inférieure à 6 sur 20 à l'épreuve en milieu aquatique est éliminatoire.

Toute note inférieure à 10 sur 20 à la totalité de l'épreuve sur les aspects sécurité est éliminatoire

Toute note inférieure à 10 sur 20 à l'épreuve sur les aspects médicaux est éliminatoire.

JURY DES	Guide des objectifs de formation	CCAT.02.01.00
EXAMENS DU P.N.	CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE	01.10.2023

# CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE



<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.02.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C01 – CONNAISSANCES GENERALES DE L'AVIATION ET REGLEMENTATION AERONAUTIQUE**

### **C01 01 – Généralités**

#### **C01 01 01 - Terminologie de l'aéronautique**

- Connaître les éléments de terminologie aéronautique utilisés par les membres d'équipage de cabine (Glossaire, unités de mesures, définitions, acronymes, abréviations, ...)

##### **C01 01 01 01 – Glossaire (cf. C010101)**

##### **C01 01 01 02 - Unités de mesure (cf. C010101)**

#### **C01 01 02 - Théorie du vol - Répartition des passagers**

##### **C01 01 02 01 - Notions d'aérodynamique**

- Connaître les principes fondamentaux du vol (forces, axes, gouvernes, phases de vol)

##### **C01 01 02 02 - L'aéronef**

- Connaître les équipements fixes et mobiles à bord et les exigences réglementaires liées à leur présence
- Connaître les éléments d'aménagements cabine à bord des aéronefs et les exigences réglementaires liées à leur présence

##### **C01 01 02 02 01 - La cellule**

- Connaître les composantes de base de la structure/cellule d'un aéronef (fuselage, voilure, empennage, trains, portes et issues)

##### **C01 01 02 02 02 - Les systèmes**

- Connaître les principaux systèmes présents dans les aéronefs (communication, éclairage, enregistreurs, détection fumée)
- Connaître les exigences réglementaires liées aux systèmes présents dans les aéronefs

##### **C01 01 02 02 03 - Les circuits**

- Connaître les principaux circuits des aéronefs (électrique, hydraulique, carburant, oxygène, conditionnement d'air et pressurisation)
- Connaître les exigences réglementaires liées aux circuits ayant un lien direct avec la fonction de membre d'équipage de cabine (électrique, oxygène, pressurisation)

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.02.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

**C01 01 02 03 - Répartition des passagers**

- Connaître les différentes catégories et types de passagers (classification)

**C01 01 03 - Zones d'exploitations aéroportuaires**

- Connaître les principales infrastructures aéroportuaires (aérogare, les aires, les pistes, les voies de circulation)

**C01 01 03 01 - L'aérogare (cf. C010103)**

**C01 01 03 02 - Les voies de circulation (cf. C010103)**

**C01 01 03 03 - Les pistes (cf. C010103)**

**C01 01 04 – Météorologie**

- Connaître les phénomènes significatifs en météorologie
- Connaître l'incidence des conditions météorologiques sur l'aéronef

**C01 01 04 01 - L'atmosphère**

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'atmosphère (composition, températures, pression, radiations cosmiques)
- Connaître la définition de l'Atmosphère Standard Internationale (ISA)

**C01 01 04 02 - La climatologie**

- Connaître les phénomènes climatiques dangereux pour le vol

**C01 01 04 03 - Les nuages**

- Connaître les caractéristiques des principaux nuages et leur dangerosité (altitude, forme, types de précipitations)

**C01 01 04 04 - Les turbulences**

- Connaître les différents types de turbulences, leur origine et dangerosité

**C01 01 05 - Contamination des surfaces de l'aéronef**

- Définir et savoir détecter la contamination des surfaces
- Connaître les procédures spécifiques liées à la contamination des surfaces

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.02.03</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

**C01 01 05 01 - Les effets**

- Connaître les dangers des effets de la contamination des surfaces

**C01 01 05 02 - L'information**

- Connaître l'importance de la transmission d'une information rapide et efficace liée à la contamination des surfaces

**C01 02 – Règlements**

- Connaître les principaux organismes régissant l'aviation civile et leur périmètre de compétences (OACI, IATA, EASA, DGAC)

**C01 02 01 - Règlements aéronautiques**

- Connaître l'existence des textes de référence et les principales conventions

**C01 02 01 01 – IATA (cf.C0102)**

**C01 02 01 02 – OACI (cf.C0102)**

**C01 02 01 03 - Les services SAR**

- Connaître l'organisation des services de recherches et sauvetage
- Connaître la gradation des situations d'urgence pour les services SAR et la mise en œuvre des moyens adaptés

**C01 02 01 04 - Les services de la Navigation Aérienne**

- Connaître les principaux services de la navigation aérienne et leur rôle

**C01 02 02 - Rôle de l'Autorité compétente**

- Connaître la définition de l'autorité compétente
- Connaître le rôle et la responsabilité de la DGAC concernant les exigences réglementaires liées à la fonction de membre d'équipage de cabine

**C01 02 02 01 - Délivrance CCA, validité, prorogation**

- Connaître les exigences réglementaires liées au certificat de membre d'équipage de cabine (Cabin Crew Attestation)

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.02.04</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

**C01 02 02 02 - Surveillance et maintien des compétences**

- Connaître le rôle de l’Autorité compétente en matière de surveillance liée aux aptitudes techniques et médicales des membres d’équipage de cabine (agréments, examens, approbation des formations, documents)

**C01 02 03 - Registres des personnels navigants**

Non applicable

*Ligne de programme caduque : La loi 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique qui prévoit la suppression des registres PN est parue au Journal Officiel. Les personnels navigants commerciaux ne doivent plus effectuer de démarches pour s'inscrire aux registres PN.*

**C01 03 - Tâches et responsabilités en exploitation**

**C01 03 01 - Hiérarchie et discipline à bord**

- Connaître la composition d’un équipage et sa hiérarchie (chaîne de commandement, discipline et responsabilité)
- Connaître les exigences de désignation d’un responsable de cabine (nomination, désignation, suppléance)

**C01 03 02 - Tâches et responsabilités des divers membres d’équipage**

- Connaître les rôles et obligations des membres d’équipage de cabine
- Identifier les documents requis à l’exercice de la fonction de membre d’équipage de cabine
- Connaître les prérogatives et responsabilités du Commandant de Bord (envers les membres d’équipage de cabine, les passagers)
- Avoir conscience de la culture de la sécurité dans l’aviation

**C01 03 02 01 - En situation normale**

- Connaître les procédures liées à la gestion de la sécurité, applicables par les membres d’équipage de cabine en situation normale (sol, vol)

**C01 03 02 02 - En situation d’urgence**

- Connaître les procédures liées à la gestion de la sécurité, applicables par les membres d’équipage de cabine en situation d’urgence (sol, vol)

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.02.05</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

#### **C01 04 - Compétence et aptitude physique. Limitations de temps de vol, de service et de repos**

##### **C01 04 01 - Formation et maintien des compétences**

- Connaître les exigences réglementaires relatives aux formations des membres d'équipage de cabine

##### **C01 04 02 - Aptitude physique et mentale**

- Connaître les exigences réglementaires Européennes (EASA) relatives à l'aptitude physique et mentale des membres d'équipage de cabine et les spécificités Françaises.
- Connaître la responsabilité du membre d'équipage de cabine concernant le maintien de sa pleine aptitude physique et mentale

##### **C01 04 03 - Limitations temps de vol et service de vol**

- Connaître la terminologie associée aux limitations de temps de vol et de service du vol
- Connaître l'existence de limitations réglementaires concernant les temps de vol et service de vol
- Connaître l'existence d'obligations de l'exploitant concernant les règles d'utilisation des membres d'équipage de cabine

##### **C01 04 04 - Temps de repos**

- Connaître l'existence d'exigences réglementaires liées au temps de repos et la terminologie associée

#### **C01 05 - Importance opérationnelle**

- Connaître l'obligation de l'exploitant de rédiger un manuel d'exploitation (MANEX) contenant l'ensemble de ses instructions et de ses procédures opérationnelles

##### **C01 05 01 - Mise à jour des documents et manuels pertinents**

- Connaître les obligations conjointes de l'exploitant et des membres d'équipage de cabine concernant la mise à jour de la documentation opérationnelle

##### **C01 05 02 - Exécution des tâches conformément au MANEX**

- Connaître l'obligation des membres d'équipage de cabine de se conformer aux procédures et instructions du manuel d'exploitation (MANEX) de l'exploitant

###### **C01 05 02 01 - Structure du Manuel d'exploitation**

- Connaître les parties composant le manuel d'exploitation (MANEX) et les thèmes associés

###### **C01 05 02 02 - Répartition des tâches**

- Savoir que l'exploitant définit dans le manuel d'exploitation (MANEX) l'ensemble des tâches et responsabilités incombant aux membres d'équipage de cabine

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.02.06</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

**C01 05 03 - Briefings avant le vol, informations de sécurité**

- Connaître les exigences réglementaires du briefing

**C01 05 03 01 - Briefing du Responsable de Cabine**

- Connaître les exigences réglementaires du briefing du Responsable de Cabine

**C01 05 03 02 - Briefing commun avec l'équipage de conduite**

- Connaître les recommandations concernant le briefing commun avec l'équipage de conduite

**C01 05 04 - Identification et déclenchement d'une évacuation ou autre procédure d'urgence**

**C01 05 04 01 - Identification de la situation d'urgence**

- Savoir reconnaître et identifier une situation d'urgence (conscience pertinente de la situation s'appuyant sur l'entraînement et les connaissances techniques)

**C01 05 04 02 - Responsabilité du déclenchement**

- Savoir qui peut être à l'initiative du déclenchement d'une évacuation d'urgence
- Savoir comment et dans quelles conditions déclencher une évacuation d'urgence

**C01 05 04 02 01 - par l'équipage de conduite (cf. C01050402)**

**C01 05 04 02 02 - par un membre de l'équipage de cabine (cf. C01050402)**

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.03.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C02 – COMMUNICATION**

### **C02 01 – Généralités**

- Connaître la normalisation de communication (Signalétique, langue commune, phraséologie, heure universelle, alphabet phonétique lié à l'aviation)

#### **C02 01 01 - Langue et terminologie, communes**

- Connaître les exigences réglementaires concernant les techniques de communication (choix d'une langue commune, heure universelle, alphabet phonétique lié à l'aviation, terminologie aéronautique, langues OACI)

#### **C02 01 02 - Capacité à communiquer efficacement, verbalement et gestuellement**

- Connaître l'exigence réglementaire de formation des équipages à une communication efficace verbale et gestuelle lors des situations normales et d'urgence
- Connaître les systèmes de communication à bord et leur mode d'utilisation

#### **C02 01 03 - Techniques de communication entre :**

- Connaître l'importance d'une communication rapide et efficace

##### **C02 01 03 01 - membre d'équipage de cabine**

- Connaître la mise en œuvre des techniques de communication (phraséologie, langue commune, l'alphabet phonétique lié à l'aviation, terminologie aéronautique, briefing)
- Connaître les systèmes et moyens de communication à bord et leur mode d'utilisation (interphone, Public Address)
- Connaître les restrictions de communication (phases décollage, atterrissage)
- S'avoir s'assurer de la bonne compréhension d'une information donnée (read back/écoute active)

##### **C02 01 03 02 - membres d'équipage de cabine et de conduite**

- Connaître la mise en œuvre des techniques de communication (phraséologie, langue commune, l'alphabet phonétique lié à l'aviation, terminologie aéronautique, briefing)
- Connaître les systèmes et moyens de communication à bord et leur mode d'utilisation (interphone, Public Address, consignes sonores et lumineuses, phraséologie)
- Connaître les restrictions de communication (cockpit stérile, phases décollage et atterrissage)
- Savoir s'assurer de la bonne compréhension d'une information donnée (read back/écoute active)

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.03.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

**C02 01 03 03 - membre d'équipage de cabine et passagers (public address, mégaphone...)**

- Connaître les systèmes et les moyens de communication entre membres d'équipage et passagers (Démonstrations de sécurité, notice de sécurité, briefing, Public Address, mégaphone)
- S'assurer de la bonne compréhension des informations diffusées

**C02 01 03 04 - membre d'équipage de cabine et personnel sol**

- Connaître la mise en œuvre des techniques de communication avec le service du SSLIA

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.04.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C04 – GESTION DES PASSAGERS ET SURVEILLANCE CABINE**

### **C04 01 – Prise en charge des passagers**

#### **C04 01 01 - Attribution des sièges-passagers, en fonction**

- Connaître l'obligation pour l'exploitant d'établir des procédures concernant l'attribution des sièges passagers en cabine

#### **C04 01 01 01 - De la masse et du centrage de l'aéronef**

- Connaître les notions de masse et centrage
- Comprendre l'importance de la répartition des passagers en cabine et son respect

#### **C04 01 01 02 - Des catégories particulières de passagers**

- Connaître la définition d'un passager à particularités
- Connaître les catégories spéciales de passagers à particularités
- Connaître les spécificités liées au transport des passagers à particularités

#### **C04 01 01 03 - Des issues d'évacuation**

- Connaître la définition d'un siège à accès direct aux issues d'évacuation
- Connaître l'obligation de l'exploitant d'établir des procédures liées à l'attribution des sièges aux issues d'évacuation
- Connaître les obligations et restrictions liées à l'attribution des sièges aux issues d'évacuation

#### **C04 01 02 — Arrimage des bagages et du matériel de service de cabine**

- Connaître l'obligation de l'exploitant d'établir des procédures liées à l'arrimage des bagages et du matériel de service de cabine

#### **C04 01 02 01 - Règles relatives à l'arrimage**

- Connaître les règles relatives à l'arrimage des bagages de cabine et du matériel de service de cabine

#### **C04 01 02 02 - Risques et dangers d'un arrimage inadéquat**

- Connaître les risques et dangers de l'arrimage inadéquat des bagages de cabine et du matériel de service de cabine

**C04 01 02 02 01 - Pour les occupants de l'aéronef (cf. C04 01 02 02)**

**C04 01 02 02 02 - Pour les issues d'évacuation et les équipements de secours  
(cf. C04 01 02 02)**

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.04.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

**C04 01 03 - Détection et gestion des passagers à comportement particulier, du fait :**

- Savoir détecter des passagers à comportement particulier, voire perturbateur
- Connaître les niveaux de menace ou de comportements perturbateurs
- Savoir adapter la gestion au niveau de la menace

**C04 01 03 01 - de l'alcool** (cf. C04 01 03)

**C04 01 03 02 - de la drogue** (cf. C04 01 03)

**C04 01 03 03 – d'une attitude agressive** (cf. C04 01 03)

**C04 01 03 04 – de la panique** (cf. C04 01 03)

**C04 02 – Surveillance cabine**

- Connaître l'importance d'une surveillance permanente de la cabine

**C04 02 01 - Précautions à prendre pour le transport d'animaux vivants en cabine**

- Connaître les différentes catégories d'animaux susceptibles d'être transportés en cabine
- Connaître les conditions d'acceptation d'animaux susceptibles d'être transportés en cabine
- Connaître la nécessité d'appliquer les procédures liées au transport d'animaux en cabine

**C04 02 02 - Vol en turbulences**

- Savoir reconnaître les différents niveaux de turbulences
- Savoir mettre en œuvre les actions appropriées vis-à-vis de l'équipage, des passagers et du matériel
- Connaître l'importance de la circulation de l'information liée aux turbulences au sein de l'équipage.

**C04 02 02 01 – Consignes** (cf. C04 02 02)

**C04 02 02 01 - Sécurisation de la cabine** (cf. C04 02 02)

**C04 02 03 — Evacuation d'urgence**

**C04 02 03 01 - Passagers requis**

- Connaître la définition du passager requis et son rôle
- Savoir informer le passager requis de son rôle

**C04 02 03 02 - Arrêt-décollage**

- Connaître la notion d'arrêt-décollage et savoir mettre en œuvre les actions appropriées

**C04 02 03 03 - Atterrissage d'urgence**

- Connaître les différents types d'atterrissage d'urgence

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.04.03</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

**C04 02 03 03 01 – Préparation d'un atterrissage forcé**

- Connaître les différentes actions à mener lors d'une préparation cabine en vue d'un atterrissage forcé

**C04 02 03 03 02 - Atterrissage forcé non préparé**

- Savoir apprécier l'urgence et la situation et développer les actions adaptées

**C04 02 03 03 03 - Evacuation suite à un atterrissage forcé**

- Connaître les actions à réaliser lors des différentes phases d'une évacuation suite à un atterrissage forcé

**C04 02 03 04 - Méthode de motivation des passagers et gestion des foules pour accélérer l'évacuation**

- Connaître les méthodes de gestion des foules lors d'une évacuation

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.05.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C06 – MARCHANDISES DANGEREUSES (MD)**

### **C06 01 - Généralités/ Procédures**

#### **C06 01 01 - Généralités**

- Connaître la définition des Marchandises Dangereuses
- Connaître les organismes en charge de la réglementation du transport des Marchandises Dangereuses
- Connaître la documentation régissant les Marchandises Dangereuses

#### **C06 01 01 01 – Philosophie générale**

- Connaître la philosophie générale du transport des Marchandises Dangereuses (Normes, instructions techniques, procédures, divergences)
- Connaître l'existence d'une classification des Marchandises Dangereuses
- Connaître l'existence de procédures appropriées pour la détection de Marchandises Dangereuses et la conduite à tenir
- Connaître l'obligation d'information des passagers concernant le transport de Marchandises Dangereuses

#### **C06 01 01 02 – Conformité aux Instructions Techniques OACI**

- Connaître les exigences liées au transport des Marchandises Dangereuses (Normes, procédures, divergences, ...)
- Connaître l'obligation de formation des personnels concernant le transport de Marchandises Dangereuses
- Savoir identifier les différentes classes des Marchandises Dangereuses et leurs risques

#### **C06 01 01 02 01 – Limitations applicables aux transports des marchandises dangereuses**

- Connaître les principes généraux d'acceptation du transport des Marchandises Dangereuses par aéronef

#### **C06 01 01 02 02 – Marquage et étiquetage des colis**

- Connaître l'existence d'exigences en termes d'emballage, marquage et étiquetage
- Connaître les étiquettes de classes de danger et de manutention
- Connaître l'existence de procédures appropriées pour la détection de Marchandises Dangereuses

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.01.05.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

### **C06 01 01 02 03 – Marchandises Dangereuses dans les bagages passagers**

- Connaître l'existence de dispositions liées au transport de Marchandises Dangereuses dans les bagages soute et cabine des passagers ou des membres d'équipage
- Savoir utiliser le tableau « *Dispositions pour les Marchandises Dangereuses transportées par les passagers ou les membres d'équipage 2.3.A IATA* »
- Connaître l'existence de procédures appropriées pour la détection de Marchandises Dangereuses

### **C06 01 02 – Procédures d'urgence**

- Connaître les objectifs de formation des membres d'équipage de cabine concernant le transport de Marchandises Dangereuses
- Connaître les procédures d'urgence appropriées au transport des Marchandises Dangereuses pour les membres d'équipage de cabine

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.06.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

**C07 – ASPECTS GENERAUX DE LA SURETE EN AERONAUTIQUE, CONFORMEMENT AU REGLEMENT CE n° 300/2008**

**C07 01 - Règlement / Aspects généraux de la sûreté en aéronautique**

**C07 01 01 - Généralités sur le règlement**

- Connaître la définition de la sûreté, son organisation et ses objectifs
- Connaître les objectifs du programme national de sûreté
- Connaître les conditions d'obtention d'un CMC (Crew Member Certificate)
- Connaître les conditions de révocation et de retrait d'un CMC (Crew Member Certificate)
- Connaître la définition du passager perturbateur et l'existence des mesures liées à son transport
- Connaître la définition d'un article prohibé en termes de sûreté

**C07 01 02 - Normes de base communes de protection contre les actes d'intervention illicite**

- Savoir définir un acte d'intervention illicite
- Connaître la signification des notions de prévention et riposte

**C07 01 02 01 - Sûreté aéroportuaire**

- Connaître les différents contrôles exigés pour l'entrée côté piste
- Connaître les vérifications liées à l'obtention d'une habilitation de sûreté aéroportuaire
- Connaître la définition des antécédents
- Connaître le TCA (Titre de Circulation Aéroportuaire) Description, informations, validité, délivrance
- Connaître le CMC (Crew Member Certificate) Description, informations, validité, délivrance
- Connaître l'inspection filtrage (objectifs, modalités, moyens)

**C07 01 02 02 - Zones délimitées des aéroports**

- Connaître les zones délimitées des aéroports
- Connaître les contrôles d'accès aux zones délimitées des aéroports (TCA, CMC, carte d'embarquement)

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.06.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

**C07 01 02 03 - Sûreté des aéronefs**

- Connaître les moyens et mesures de sûreté des aéronefs et leur mise en œuvre (fouille, ...)
- Connaître les moyens de protection des aéronefs et leur utilisation (scellés à témoin d'intégrité, ...)
- Connaître l'inspection filtrage (objectifs, modalités, moyens)

**C07 01 02 04 - Passagers et bagages de cabine**

- Connaître l'inspection filtrage (objectifs, modalités, moyens)
- Connaître les règles d'emport des LAG (liquides, aérosols, gels) dans les bagages cabine
- Connaître les articles prohibés dans les bagages cabine
- Connaître les mesures de sûreté à bord des aéronefs et leur mise en œuvre (fouille, comptage, réconciliation bagages...)

**C07 01 02 05 - Bagages de soute**

- Connaître l'importance de la concordance entre passagers et bagages de soute
- Connaître les mesures de sûreté concernant le transport des bagages de soute à bord des aéronefs et leur mise en œuvre (reconnaissance bagages, ...)

**C07 01 02 06 - Fret et courrier**

- Connaître l'existence de mesures de sûreté liées au fret et au courrier à bord des aéronefs et leur mise en œuvre
- Connaître la définition de l'agent habilité

**C07 01 02 07 - Courrier de transporteur aérien et matériel de transporteur aérien**

*Sujet supprimé pour l'examen*

**C07 01 02 08 - Approvisionnement de bord**

- Connaître la définition des approvisionnements de bord
- Connaître les mesures de sûreté liées à l'approvisionnement de bord des aéronefs et leur mise en œuvre

**C07 01 02 09 - Fournitures destinées aux aéroports**

*Sujet supprimé pour l'examen*

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.06.03</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

**C07 01 02 10 - Mesures de sûreté en vol**

- Connaître les mesures de sûreté à bord des aéronefs et leur mise en œuvre (Emplacement de moindre risque, comptage ...)
- Connaître les moyens de sûreté à bord des aéronefs et leur utilisation (porte cockpit, ...)
- Connaître les moyens humains de sûreté à bord des aéronefs (agents/officiers de sûreté)

**C07 01 02 11 - Recrutement et formation du personnel**

*Sujet supprimé pour l'examen*

**C07 01 02 12 - Equipements de sûreté**

- Connaître les moyens de sûreté à bord des aéronefs et leur utilisation (porte cockpit, caméras, digicodes...)
- Connaître l'inspection filtrage (objectifs, modalités, moyens)

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.07.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C08 – FORMATION A LA LUTTE CONTRE LE FEU ET LA FUMEE**

### **C08 01 - Les feux et leur identification**

#### **C08 01 01 - Classification des incendies**

- Nommer les différentes classes de feux décrites par la réglementation AESA
- Identifier les différentes classes de feux d'après leurs origines + manifestations
- Nommer les éléments qui composent le triangle du feu et connaître son principe

#### **C08 01 02 - Agents d'extinction**

- Nommer les différents types d'agents d'extinction communément utilisés en aviation : Eau et glycol, Dioxyde de Carbone, hydrocarbure halogéné (HALON et HALOTRON)
- Connaître leur mode d'action
- Connaître leurs dangers et leurs restrictions
- Savoir sur quel(s) type(s) de feu(x) agit l'agent d'extinction

#### **C08 01 03 - Extincteurs : Types et nombre**

- Connaître les différents types d'extincteurs communément utilisés en aviation (portatif ou fixe)
- Connaître leur mode de fonctionnement (à pression permanente ou auxiliaire, automatique)
- Connaître la règle d'emport (le nombre minimum réglementaire, la localisation à bord, la signalétique)

#### **C08 01 04 - Hache et pied de biche nombre et utilisation**

- Connaître la règle d'emport (le nombre minimum réglementaire, la localisation à bord)
- Citer les précautions de sécurité avant usage

#### **C08 01 05 - Procédures appropriées à des situations d'incendies spécifiques**

- Connaître et savoir identifier les éléments fondamentaux lors d'une situation d'incendie (origine, localisation, contexte)
- Connaître les étapes de la procédure appropriée pour combattre ce feu (choix de l'extincteur, précautions et actions complémentaires)
- Classer les actions dans l'ordre chronologique

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.07.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C08 02 – Techniques – Procédures – Responsabilités**

### **C08 02 01 – Informations et actions**

#### **C08 02 01 01 - Information immédiate de l'équipage de conduite**

- Savoir qu'il est impératif d'informer les pilotes
- Connaître l'importance d'une information immédiate et précise
- Citer les informations à transmettre prioritairement

#### **C08 02 01 02 – Actions requises pour la coordination**

- Connaître les actions nécessaires à la coordination : l'attaque du feu, la communication, la gestion de situation

#### **C08 02 01 03 – Assistance dès la détection d'un incendie ou de fumée**

- Citer les actions visant à :
  - protéger les passagers
  - préserver le poste de pilotage
  - assister le membre d'équipage qui attaque le feu

### **C08 02 02 - Techniques d'intervention**

#### **C08 02 02 01 - Mise en œuvre des agents d'extinction**

- Savoir comment utiliser l'extincteur de manière efficace (prise en main, goupille, poignée de déclenchement, viser la base des flammes)

#### **C08 02 02-02 - Conséquences d'une utilisation inadéquate**

- Connaître les risques d'une utilisation inadéquate de l'extincteur (sur la navigabilité et sur la personne)

#### **C08 02 02 03 - Equipements de protection contre la fumée**

- Connaître la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire (PBE)
- Connaître les situations liées à l'utilisation d'un PBE
- Connaître les caractéristiques (communes) d'un PBE
- Connaître la règle d'emport des équipements de protection respiratoire (PBE) : nombre minimum réglementaire, localisation à bord, ...

#### **C08 02 02 04 - Formations pratiques pour la lutte contre le feu**

- Connaître les exigences réglementaires concernant les entraînements pratiques dans le cadre de la lutte contre les incendies

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.07.03</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C08 02 03- Responsabilités de l'équipage de cabine**

### **C08 02 03 01 - Réactions rapides aux situations d'urgence**

- Savoir reconnaître les signes annonciateurs d'un incendie
- Connaître la nécessité d'une intervention prompte et coordonnée pour maîtriser l'incendie
- Connaître les risques de propagation d'un incendie et les dangers d'un incendie non maîtrisé

### **C08 02 03 02 - Importance de l'identification du véritable foyer d'incendie**

- Connaître l'importance de l'identification du véritable foyer d'incendie
- Savoir rechercher le foyer d'un incendie pour en identifier l'origine (quand, avec quoi, comment)
- Connaître la conduite à tenir si la source ne peut être déterminée

## **C08 02 04 - Vérification fréquente des zones à risque**

### **C08 02 04 01 - Toilettes**

- Connaître les risques liés aux espaces semi clos et/ou confinés
- Connaître les exigences qui permettent de mitiger ces risques

### **C08 02 04 02 - Détecteurs de fumée**

- Connaître la règle d'emport des détecteurs de fumée et cendriers (le nombre minimum réglementaire, la localisation à bord)
- Savoir que fumer dans les toilettes est interdit
- Citer le type de signalétique associée et connaître sa localisation

### **C08 02 04 03 - Conduite à tenir en cas de déclenchement des alarmes associées**

- Connaître les étapes de la procédure en cas de déclenchement des alarmes de détection fumée
- Classer les actions dans l'ordre chronologique

## **C08 02 05 - Procédures générales des services d'urgence au sol sur les aérodromes**

- Connaître le périmètre d'intervention du SSLIA
- Nommer les différents états d'intervention (veille, alerte, accident), et savoir les définir
- Connaître l'existence de signaux manuels normalisés (SSLIA/équipage, ARFF/Crew)

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.08.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

## C09 – FORMATION A LA SURVIE

### **C09 01 – Principes – Lots de survie**

#### **C09 01 01 – Principes de survie en environnements hostiles**

- Savoir définir un environnement hostile
- Connaître les principales agressions en environnements hostiles

##### **C09 01 01 01 – Région polaire**

- Connaître les méthodes de survie et les agressions en région polaire

##### **C09 01 01 02 – Région désertique**

- Connaître les méthodes de survie et les agressions en région désertique

##### **C09 01 01 03 – Région équatoriale**

- Connaître les méthodes de survie et les agressions en région équatoriale

##### **C09 01 01 04 – Région maritime**

- Connaître les méthodes de survie et les agressions en région maritime

#### **C09 01 02 – Lots de survie et signalisation**

- Connaître les exigences réglementaires liées à l'emport des équipements de survie et du matériel de signalisation
- Savoir communiquer avec les secours

##### **C09 01 02 01 – Lots de survie et leur contenu**

- Connaître la composition réglementaire des lots de survie

##### **C09 01 02 02 – Mise en œuvre des moyens de signalisation radio électriques**

- Connaître les règles d'emport des moyens de signalisation radioélectriques
- Connaître les moyens de signalisation radioélectriques automatique fixe et mobile de survie
- Connaître les modalités de fonctionnement des moyens de signalisation radioélectriques

##### **C09 01 02 03 – Mise en œuvre des moyens de signalisation pyrotechniques**

- Connaître les différents moyens de signalisation pyrotechniques et leurs caractéristiques techniques
- Connaître les modalités de mise en œuvre des moyens de signalisation pyrotechniques

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.08.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C09 02 – Formation à la survie en milieu aquatique**

### **C09 02 01 – Formation en vu d'un amerrissage**

#### **C09 02 01 01 – Amerrissage forcé préparé**

- Connaître les actions à réaliser lors des différentes phases d'un amerrissage forcé préparé

#### **C09 02 01 02 – Amerrissage forcé non préparé**

- Savoir apprécier l'urgence de la situation et développer les actions adaptées à un amerrissage forcé non préparé

#### **C09 02 01 03 – Evacuation suite à un amerrissage forcé**

- Connaître les actions à réaliser lors des différentes phases d'une évacuation suite à un amerrissage forcé

### **C09 02 02 – Formation à la survie en milieu aquatique**

- Connaître les différents types de matériel individuel et collectif de survie en milieu aquatique
- Connaître les exigences réglementaires liées à l'emport du matériel individuel et collectif de survie en milieu aquatique

#### **C09 02 02 01 – Equipements rattachés et/ou transportés dans les canots et les toboggans**

- Connaître les équipements rattachés et/ou transportés dans les canots de sauvetage, les toboggans convertibles et leur (s) utilité (s)

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.09.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

### Référentiels documentaires CCA théorique partie sécurité

Les documents suivants devraient être utilisés pour la formation initiale et peuvent fournir les informations nécessaires pour les différentes matières :

- ABC des Marchandises Dangereuses - DSAC
- Air Operations (Regulation (EU) No 965/2012) - EASA Easy Access Rules
- Aircrew (Regulation (EU) No 1178/2011) - EASA Easy Access Rules
- Annexes OACI
- Arrêté du 18 janvier 2007 relatif aux normes techniques applicables au service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur les aérodromes
- Arrêté du 26 mars 2013 relatif à la formation initiale pour l'obtention du certificat de membre d'équipage de cabine (CCA)
- Arrêté du 4 septembre 2007 relatif aux conditions d'aptitude physique et mentale du personnel navigant commercial
- Arrêté du 6 juillet 1992 relatif aux procédures pour les organismes rendant les services de la circulation aérienne aux aéronefs de la circulation aérienne générale (RCA / 3)
- Bulletin officiel n°11 du 12 mars 2015 « Compétences attendues Brevet d'Initiation Aéronautique »
- Cabin Operations Safety Best Practices Guide - IATA
- Certification Specifications and Acceptable Means of Compliance for Large Aeroplanes CS-25 – EASA
- Code de l'Aviation Civile - Légifrance
- Doc 10002 Manuel de formation de l'équipage de cabine à la sécurité - OACI
- Doc 10086 Manual on Information and Instructions for Passenger Safety - OACI
- Doc 10117 Manual on the Legal Aspects of Unruly and Disruptive Passengers - OACI
- Doc 8984 Manuel de médecine aéronautique civile - OACI
- Doc 9284 Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses – OACI
- Doc 9481 Emergency Response Guidance for Aircraft Incidents Involving Dangerous Goods - OACI
- Doc 9626 Manual de la réglementation du transport aérien international - OACI
- Doc 9984 Manual on Access to Air Transport by Persons with Disabilities - OACI
- Flying with children - EASA
- Guidance on turbulence management – IATA
- Guidance on Unruly Passenger Prevention and Management - IATA
- Guide aviation - Météo France
- Guide d'information relatif à l'exploitation des aérodromes publics d'aviation générale – Guide DSAC

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.02.09.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECURITE</b>	<b>01.10.2023</b>

- Guide de rédaction Manex A9 Exploitants autorisés Marchandises Dangereuses – Guide DSAC
- Guide des épreuves pratiques CCA – DGAC
- Guide des Passagers indisciplinés / perturbateurs (PAXI) - Guide DSAC
- Guide pour la gestion des risques psychologiques et addictions – Guide DSAC
- Incendie et lieu de travail Prévention et organisation dans l’entreprise ED990 – INRS
- Les extincteurs d'incendie portatifs, mobiles et fixes ED 6054 – INRS
- Partie survie Cours ENAC 5<sup>ème</sup> édition - ENAC
- Présentation DGAC « Construire le ciel de demain » - DGAC
- Recueil de la réglementation – mesures de sûreté applicables dans le domaine de l’Aviation Civile – DGAC/DSAC
- Standard European Rules of Air (Règlement UE 923/2012) - EASA Easy Access Rules for SERA
- Tableau Marchandises Dangereuses Dispositions pour les marchandises dangereuses transportées par les passagers ou membres d’équipage / 2.3.A / Dangerous Goods Regulation – IATA

JURY DES	Guide des objectifs de formation	CCAT.03.01.00
EXAMENS DU P.N.	CCA THEORIQUE PARTIE AEROMEDICALE	01.10.2023

# CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME



<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C 05 – ASPECTS AEROMEDICAUX ET PREMIERS SECOURS**

### **C05 01 – Généralités relatives aux aspects aéromédicaux et à la survie**

#### **C05 01 01 – Notions d’anatomie et de physiologie**

##### **C05 01 01 01– Le squelette - connaître l’anatomie du squelette**

- Connaître et savoir situer les os
  - du crâne
  - de la colonne vertébrale
  - de la cage thoracique
  - des membres supérieurs
  - du bassin
  - des membres inférieurs
- Connaître les articulations des membres supérieurs et inférieurs
- Citer les éléments reliant les os aux muscles et les os entre eux
- Connaître la structure et les fonctions de la peau

##### **C05 01 01 02– Le système nerveux et le cerveau**

- ┌ Connaître les différents éléments du système nerveux et leur(s) rôle(s)
  - L’encéphale : cerveau, cervelet, tronc cérébral
  - La moelle épinière
  - Les méninges
  - Les nerfs crâniens et rachidiens

##### **C05 01 01 03– Le système cardiovasculaire (cœur, vaisseaux, le système sanguin...)**

- Le cœur
  - Connaître l’anatomie et la physiologie du cœur
  - Savoir expliquer la fonction électrique du cœur
- Les vaisseaux
  - Connaître le système circulatoire et le rôle des vaisseaux sanguins
- Le sang
  - ┌ Connaître les différents composants du sang et leur(s) rôle(s)

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

#### **C05 01 01 04– L'appareil digestif**

- Connaître l'anatomie et la physiologie
  - de la bouche et des dents
  - du pharynx
  - de l'œsophage
  - de l'estomac
  - du foie
  - du pancréas
  - des voies biliaires
  - de la rate
  - de l'intestin grêle
  - du gros intestin
  - du péritoine

#### **C05 01 01 05– L'appareil respiratoire, auditif**

- L'appareil respiratoire
- Connaître l'anatomie et la physiologie
  - des fosses nasales
  - du pharynx
  - du larynx
  - de la trachée
  - des bronches
  - des poumons
  - du diaphragme
  - de la plèvre
- Connaître les échanges gazeux au niveau des poumons et le transport des gaz par le sang
- L'appareil auditif
- Connaître l'anatomie et la physiologie de l'oreille externe, moyenne et interne

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.03</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

### **C05 01 01 06– L'appareil génital, urinaire**

- L'appareil génital

- Connaître l'anatomie et la physiologie de l'appareil génital féminin

- de l'utérus
- des trompes
- des ovaires
- du vagin

- Connaître la définition de la grossesse et son évolution

- Connaître l'anatomie et la physiologie de l'appareil génital masculin

- des testicules
- de la prostate
- de la verge

- L'appareil urinaire

- Connaître l'anatomie et la physiologie

- des reins
- des uretères
- de la vessie
- de l'urètre

### **C05 01 02 – Spécificités de l'environnement aéronautique**

#### **C05 01 02 01– Protéger, examiner, alerter, secourir (évaluation, bilan, surveillance, contrôle)**

- Savoir se protéger et protéger la victime
- Savoir effectuer un bilan de prise en charge
- Citer les éléments évoquant une détresse vitale
- Savoir donner l'alerte (membres d'équipage de cabine, membre d'équipage de conduite, médecin)
- Connaître les positions d'attente et savoir les adapter
- Connaître les éléments de recherche et de surveillance sur un sujet conscient et inconscient
- Citer les paramètres vitaux à surveiller et en connaître les normes

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.04</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

### **C05 01 02 02– Chaîne de secours**

- Connaître les différents maillons de la chaîne de secours, leurs fonctions et spécificités
- Savoir quand et sous quelle(s) condition(s) ils peuvent intervenir
- Citer les objectifs d'un compte rendu médical

### **C05 01 03 – Survie dans un environnement particulier**

#### **C05 01 03 01– Zone polaire (hypothermie...)**

- Définir l'hypothermie et la déshydratation
- Connaître les signes cliniques et les complications
- Connaître la conduite à tenir

#### **C05 01 03 02– Zone désertique, tropicale (déshydratation, hyperthermie, insolation...)**

- Savoir définir la déshydratation, le coup de chaleur, l'insolation et l'hyperthermie
- Connaître les signes cliniques et les complications
- Connaître la conduite à tenir

#### **C05 01 03 03– Zone maritime (déshydratation, insolation...)**

- Savoir définir la déshydratation, l'insolation et l'hypothermie
- Connaître les signes cliniques et les complications
- Connaître la conduite à tenir

#### **C05 01 03 04– Crash aérien, tri des blessés**

- Définir l'urgence vitale
- Savoir la reconnaître
- Définir les urgences absolues et les urgences relatives

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.05</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C05 02 – Effets physiologiques du vol**

### **C05 02 01 – Vols en altitude**

#### **C05 02 01 01– Caractéristiques physiques et chimiques de l’atmosphère**

- Connaître la composition chimique de l’air
- Connaître les effets de l’altitude sur la pression atmosphérique et la température

#### **C05 02 01 02– Sécheresse de l’air ambiant**

- Connaître la définition de l’hygrométrie
- Comprendre les effets de la baisse d’hygrométrie sur l’organisme
- Savoir prévenir les effets de la sécheresse de l’air

#### **C05 02 01 03– L’ozone**

- Définir l’ozone
- Connaître les conséquences de l’inhalation d’ozone

#### **C05 02 01 04– Effets liés à l’altitude et conséquences**

- Citer les effets physiologiques de l’altitude sur l’organisme

### **C05 02 02 – Hypoxie**

#### **C05 02 02 01– Définition**

- Définir l’hypoxie et en déterminer les causes

#### **C05 02 02 02– Mécanisme d’apparition et facteurs favorisant l’hypoxie**

- Nommer et décrire les différents stades de l’hypoxie
- Connaître les conséquences et les facteurs favorisants
- Connaître le temps de conscience utile

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.06</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

### **C05 02 02 03– Les besoins physiologiques en Oxygène**

- Connaître le rôle de l’oxygène dans l’organisme et son mode de transport
- Connaître le traitement de l’hypoxie à bord

### **C05 02 02 04– Protection contre l’hypoxie**

- Citer les différents équipements préventifs et de secours prévus en vol

### **C05 02 03 – Réactions physiologiques dues aux vols en altitude**

#### **C05 02 03 01– Effets sur les cavités semi closes (ORL, dents, tube digestif...)**

- Citer les organes concernés par les variations de pression cabine
- Connaître les mesures préventives associées
- Connaître les effets de la variation de la pression cabine sur le tympan et l’oreille moyenne
- Citer les causes favorisant les otites barotraumatiques
- Connaître la manœuvre de Valsalva

#### **C05 02 03 02– Effets liés aux variations rapides de pressions ou décompressions, aux turbulences, aux bruits, aux vibrations, aux décélérations...**

- Connaître les effets et les conséquences
  - Des turbulences
  - Du bruit
  - Des vibrations
  - D’une accélération / décélération
- Connaître les effets dus à l’aéroembolisme et les mesures préventives associées à la plongée sous-marine avant un voyage aérien

#### **C05 02 03 03– Effets liés à l’immobilité (phlébite, thrombose...)**

- Définir une thrombose veineuse
- Identifier les signes cliniques d’une thrombose veineuse et connaître sa complication majeure : l’embolie
- Citer les facteurs favorisants et les actions préventives à mettre en œuvre
- Connaître la conduite à tenir devant une suspicion de thrombose veineuse

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.07</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C05 03 – Notions de premiers secours**

### **C05 03 01 – Premiers secours liés à un état de malaise**

#### **C05 03 01 01– Troubles de la conscience (malaise vagal, syncope, hypoglycémie)**

- Le malaise vagal
  - Connaître les caractéristiques d'un malaise vagal
  - Savoir identifier un malaise vagal
  - Savoir agir face à un malaise vagal et surveiller l'évolution
- La syncope
  - Connaître les caractéristiques d'une syncope
  - Savoir identifier une syncope
  - Savoir agir face à une syncope et surveiller l'évolution
- Le malaise hypoglycémique
  - Connaître les caractéristiques d'un malaise hypoglycémique
  - Savoir identifier un malaise hypoglycémique
  - Savoir agir face à un malaise hypoglycémique et surveiller l'évolution
  - Connaître les complications d'un malaise hypoglycémique

#### **C05 03 01 02– Troubles gastro-intestinaux (diarrhées, vomissements...)**

- L'intoxication alimentaire
  - Connaître les signes d'une intoxication alimentaire
  - Savoir agir face à une intoxication alimentaire
  - Connaître les complications d'une intoxication alimentaire et la conduite à tenir
- Les diarrhées
  - Connaître les caractéristiques d'une diarrhée
  - Savoir agir face à une diarrhée et assurer une surveillance
  - Connaître les complications d'une diarrhée

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.08</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

- Les vomissements

- Connaître les caractéristiques d'un vomissement et rechercher les causes
- Savoir agir face à un vomissement
- Connaître les complications d'un vomissement et assurer une surveillance

### **C05 03 01 03– Hyperventilation, tétanie**

- L'hyperventilation

- Définir une hyperventilation
- Savoir identifier une hyperventilation
- Savoir agir face à une hyperventilation
- Connaître les causes et les complications d'une hyperventilation
- Connaître les éléments de surveillance

- La crise de tétanie

- Définir une crise de tétanie
- Savoir identifier une crise de tétanie
- Savoir agir face à une crise de tétanie
- Connaître les causes d'une crise de tétanie
- Connaître les éléments de surveillance

### **C05 03 01 04– Passagers sous l'emprise de la drogue, de l'alcool**

- Drogue

- Connaître les manifestations cliniques et la conduite à tenir face à un passager sous l'emprise de la drogue
- Reconnaître un état de manque et une overdose

- Alcool

- Connaître les manifestations cliniques et la conduite à tenir face à un passager sous l'emprise de l'alcool
- Reconnaître les différents stades et l'état de manque

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.09</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

### **C05 03 01 05– Passagers hystériques, paniqués, agressifs, stressés**

Dans le cadre des premiers secours :

- Identifier les causes et reconnaître leurs manifestations
- Savoir agir face à ces comportements

### **C05 03 02 – Gestion des effets physiologiques dus aux voyages**

#### **C05 03 02 01– La physiologie du sommeil, le rythme circadien, le décalage horaire**

- La physiologie du sommeil

- Connaître les cycles du sommeil
- Connaître les bénéfices du sommeil sur l'organisme
- Identifier les signes d'un manque de sommeil en général et son impact sur l'activité de navigant
- Savoir gérer son sommeil et connaître les moyens de lutte face à l'hypovigilance

- Le décalage horaire

- Savoir calculer un décalage horaire pour une prise de médicament, prise d'un repas
- Identifier les effets physiologiques d'un décalage horaire et apprendre à les gérer

- Le rythme circadien

- Définir le rythme circadien
- Savoir identifier les signes d'un dérèglement de son horloge biologique

#### **C05 03 02 02– Mal de l'air**

- Définir le mal de l'air et connaître ses moyens de prévention
- Connaître ses manifestations cliniques et la conduite à tenir

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.10</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

### **C05 03 03 – Premiers secours liés aux circonstances, à un environnement particulier**

#### **C05 03 03 01– Brûlures**

- Citer les origines des brûlures : mécanique, thermique, chimique et électrique
- Savoir définir et identifier une brûlure cutanée
- Connaître les critères de gravité
- Connaître les conduites à tenir en fonction de la gravité
- Connaître les risques et complications

#### **C05 03 03 02– Plaies, blessures (contusions, petites hémorragies nasales, dentaires...)**

- Les contusions
  - Définir une contusion
  - Savoir agir face à une contusion
  
- Le saignement de nez
  - Définir une épistaxis
  - Savoir agir face à un saignement de nez
  
- Le saignement dentaire
  - Savoir agir face à un saignement dentaire
  
- Les plaies avec ou sans corps étranger :
  - Reconnaître une plaie et savoir en évaluer la gravité
  - Savoir agir face à une plaie
  - Connaître les complications d'une plaie
  - Savoir évaluer la gravité et connaître les facteurs aggravants d'une plaie
  - Savoir réagir en cas de présence d'un corps étranger

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.11</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

### **C05 03 03 03– Morsures, piqûres**

- Les piqûres (d'insectes, d'animaux marin, de poissons...)
  - Savoir reconnaître une piqûre et en évaluer la gravité
  - Savoir agir suite à une piqûre
  - Connaître les complications d'une piqûre et la conduite à tenir
  
- Les morsures (chien, chat, serpent ...) :
  - Savoir reconnaître une morsure et en évaluer la gravité
  - Savoir agir suite à une morsure
  - Connaître les complications d'une morsure et la conduite à tenir adaptée

### **C05 03 03 04– Intoxications respiratoires (inhalation, fumée)**

- Reconnaître les signes cliniques d'une intoxication respiratoire
- Savoir agir face à une intoxication respiratoire
- Connaître les complications suite à une inhalation de fumée ou une intoxication respiratoire

### **C05 03 03 05– Pertes de connaissance**

- Savoir évaluer la conscience
- Savoir réagir face à une perte de conscience en fonction de la cause (respiration et pouls présents)
- Connaître l'objectif d'une position latérale de sécurité

### **C05 03 03 06– Traumatologie (fractures, luxations, entorses...)**

- Les fractures
  - Connaître les 2 types de fractures
  - Citer les principales caractéristiques de chacune d'entre elles
  - Connaître l'objectif d'une immobilisation

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.12</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

- Fracture du membre supérieur (doigt, main, poignet, avant-bras, bras) et fracture du membre inférieur (cuisse, jambe, cou-de-pied/cheville)

- Identifier les signes cliniques d'une fracture
- Savoir agir en fonction de la localisation et du type de la fracture
- Connaître les éléments de surveillance

- Fractures spécifiques (fracture du crâne, de côtes, de la colonne vertébrale, du bassin)

- Connaître les manifestations cliniques et les signes de gravité
- Connaître la conduite à tenir face à une suspicion de fracture
- Connaître les éléments de surveillance
- Savoir identifier les signes d'aggravation et la notion d'urgence

- Les entorses

- Définir une entorse et connaître les 2 types d'entorse
- Connaître les manifestations cliniques
- Connaître la conduite à tenir face à une suspicion d'entorse

- Les luxations

- Définir une luxation
- Connaître les manifestations cliniques
- Connaître la conduite à tenir face à une suspicion de luxation

### **C05 03 03 07– Convulsions, épilepsie**

- La crise convulsive

- Connaître la définition d'une crise convulsive
- Connaître les causes et les complications
- Savoir l'identifier et agir en fonction du tableau clinique

- L'épilepsie

- Connaître la définition de l'épilepsie et ses différentes phases
- Connaître les facteurs déclenchants
- Savoir l'identifier et agir en fonction du tableau clinique

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.13</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C05 04 – Urgences médicales en vol et premiers secours associés**

### **C05 04 01 – Premiers secours liés aux urgences potentielles**

#### **C05 04 01 01– Réactions allergiques, asthme, choc anaphylactique...**

- Les réactions allergiques
  - Définir une réaction allergique
  - Connaître les différentes causes possibles
  - Savoir reconnaître les signes cliniques
  - Connaître la principale complication (Œdème de Quincke) et les signes cliniques
  - Connaître la conduite à tenir
  
- L'asthme
  - Définir l'asthme
  - Connaître les manifestations cliniques et les facteurs favorisants
  - Connaître la conduite à tenir et sa principale complication
  
- Le choc anaphylactique
  - Définir un choc anaphylactique
  - Connaître les signes cliniques et la notion d'urgence
  - Connaître la conduite à tenir

#### **C05 04 01 02– Urgences cardio-vasculaires et vasculaires (angine de poitrine, AVC...)**

- L'Accident Ischémique Transitoire (AIT)
  - Définir un AIT et connaître les facteurs favorisants
  - Connaître les signes cliniques
  - Connaître la conduite à tenir face à une suspicion d'AIT
  
- L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC)
  - Définir un AVC et connaître les facteurs favorisants
  - Connaître les signes cliniques
  - Connaître la conduite à tenir face à une suspicion d'AVC
  - Connaître la notion d'urgence d'un AVC et ses complications

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.14</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

- L'angine de poitrine
  - Définir une angine de poitrine et les facteurs favorisants
  - Connaître les signes cliniques
  - Connaître la conduite à tenir face à une suspicion d'angine de poitrine
  
- L'infarctus du myocarde
  - Définir l'infarctus du myocarde et les facteurs favorisants
  - Connaître les signes cliniques et la notion d'urgence
  - Connaître la conduite à tenir face à une suspicion d'infarctus du myocarde
  
- L'OAP

cf. C05 04 02 04

- L'embolie pulmonaire

cf. C05 04 02 04

**C05 04 01 03– Urgences abdominales d'origine digestive (péritonite, appendicite, perforation d'ulcère, occlusion intestinale, colique hépatique...)**

- Savoir localiser une douleur abdominale : 9 cadrans abdominaux
  - L'appendicite
    - Définir une appendicite
    - Connaître les signes cliniques
    - Connaître la conduite à tenir face à une suspicion d'appendicite et sa principale complication
  
  - La péritonite
    - Définir une péritonite et comprendre la notion d'urgence chirurgicale
    - Connaître les signes cliniques
    - Connaître la conduite à tenir face à une suspicion de péritonite et sa principale complication

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.15</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

- L'ulcère, la perforation d'ulcère

- Définir un ulcère de l'estomac
- Définir une perforation d'ulcère
- Connaître les signes cliniques d'un ulcère de l'estomac
- Connaître la conduite à tenir face à une suspicion d'ulcère

- L'occlusion intestinale

- Définir une occlusion intestinale
- Connaître les signes cliniques et comprendre la notion d'urgence vitale
- Connaître la conduite à tenir face à une suspicion d'occlusion intestinale

- La colique hépatique

- Définir une colique hépatique
- Connaître les signes cliniques et sa complication
- Connaître la conduite à tenir face à une suspicion de colique hépatique

- La pancréatite

- Définir une pancréatite et en connaître les causes principales
- Connaître les signes cliniques d'une pancréatite aiguë et comprendre la notion d'urgence
- Connaître la conduite à tenir en cas de suspicion de pancréatite aiguë

**C05 04 01 04– Urgences urologiques (rétention aiguë d'urine, colique néphrétique...)**

- La rétention aiguë d'urine

- Définir la rétention aiguë d'urine
- Savoir identifier les signes cliniques
- Connaître la conduite à tenir face à une suspicion de rétention aiguë d'urine
- Connaître les complications

- La colique néphrétique

- Définir la colique néphrétique
- Savoir identifier les signes cliniques
- Connaître la conduite à tenir face à une suspicion de colique néphrétique
- Connaître les complications

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.16</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

### **C05 04 01 05– Diabète**

- Définir le diabète de type 1 et de type 2
- Savoir identifier les signes d'une hypoglycémie chez un diabétique
- Connaître la conduite à tenir face à une hypoglycémie sévère
- Savoir reconnaître un état d'hyperglycémie chez un diabétique

### **C05 04 01 06– Accouchement**

- Connaître la durée d'une gestation et les différentes phases d'un accouchement
- Citer les éléments constituant l'interrogatoire de la passagère
  - Phase de travail
- Savoir reconnaître et évaluer les contractions
- Connaître la conduite à tenir
  - Phase d'expulsion
- Savoir identifier la phase d'expulsion
- Connaître la conduite à tenir
- Connaître la technique de la ligature du cordon et le matériel à utiliser
- Connaître la prise en charge du nouveau-né
  - Phase de délivrance
- Savoir identifier la phase de délivrance
- Connaître la conduite à tenir
- Connaître les éléments de surveillance en post accouchement
- Connaître la complication majeure et la notion d'urgence vitale
- Connaître la définition d'une fausse couche, les signes cliniques et la conduite à tenir

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.17</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

### **C05 04 01 07– Grossesse extra-utérine**

- Définir une grossesse extra-utérine et connaître sa complication majeure
- Connaître les signes cliniques d'une suspicion de rupture de grossesse extra-utérine
- Connaître la surveillance d'une suspicion de grossesse extra-utérine
- Comprendre la notion d'urgence vitale en cas de rupture de la trompe et connaître la conduite à tenir

### **C05 04 02 – Premiers secours liés aux situations de première urgence**

#### **C05 04 02 01– Etat de choc**

- Définir un état de choc
- Connaître les causes et les manifestations cliniques
- Connaître la conduite à tenir face à un état de choc et surveiller l'évolution
- Comprendre la notion d'urgence face à un état de choc

#### **C05 04 02 02– Coma**

- Définir le coma
- Connaître les principales causes d'un coma (traumatique, métabolique, toxique, neurologique dont l'AVC)

#### **C05 04 02 03– Hémorragies graves**

- Définir et différencier les différents types d'hémorragie
- Connaître les complications et comprendre la notion d'urgence
  - L'hémorragie extériorisée
    - Savoir reconnaître les signes et identifier la ou les causes d'une hémorragie extériorisée
    - Connaître la conduite à tenir face aux différentes hémorragies extériorisées
  - L'hémorragie externe
    - Savoir identifier les signes d'une hémorragie externe
    - Connaître la conduite à tenir

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.18</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

- L'hémorragie interne

- Connaître les signes cliniques d'une hémorragie interne
- Connaître la conduite à tenir face à une suspicion d'hémorragie interne

**C05 04 02 04– Urgences respiratoires, étouffement (OAP, asphyxie...)**

- L'œdème de Quincke

cf. C05 04 01 01

- L'obstruction totale des voies aériennes

- Définir une obstruction totale
- Savoir l'identifier et la différencier d'une obstruction partielle
- Connaître la conduite à tenir et comprendre la notion d'urgence

- L'œdème aigu du poumon (OAP)

- Définir un OAP et connaître les causes
- Savoir identifier les signes cliniques
- Connaître la conduite à tenir et comprendre la notion d'urgence

- Le pneumothorax

- Définir un pneumothorax et connaître les causes
- Savoir identifier les signes cliniques
- Connaître la conduite à tenir et comprendre la notion d'urgence

- L'intoxication par inhalation de produit(s) toxique(s)

- Connaître les signes cliniques
- Connaître la conduite à tenir

- L'embolie pulmonaire

- Définir une embolie pulmonaire et connaître les causes
- Savoir identifier les signes cliniques
- Connaître la conduite à tenir et comprendre la notion d'urgence

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.19</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

**C05 04 02 05– Urgences pédiatriques (obstruction respiratoire, convulsions...)**

- Urgences respiratoires
  - Obstruction totale des voies aériennes chez l'enfant et le nourrisson
    - Définir une obstruction totale des voies aériennes
    - Connaître les signes cliniques et la notion d'urgence et savoir la différencier d'une obstruction partielle
    - Connaître la conduite à tenir
      - Crise d'asthme aiguë
  - Définir une crise d'asthme aiguë
  - Connaître les signes cliniques et la notion d'urgence
    - Bronchiolite, épiglottite, laryngite
  - Définir ces trois pathologies
  - Connaître les signes cliniques
  - Connaître la conduite à tenir
- Urgences digestives : diarrhées, vomissements
  - Connaître leur complication majeure (déshydratation)
  - Connaître la conduite à tenir
    - Déshydratation
      - Connaître les signes cliniques
    - Convulsions
      - Citer les causes possibles
      - Connaître la conduite à tenir
    - Hyperthermie
      - Définir une hyperthermie
      - Connaître la notion d'urgence médicale en fonction de l'âge et les deux complications majeures (déshydratation, convulsions)

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.20</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

- Traumatisme crânien
- Connaître les signes de gravité (perte de connaissance, vomissements, convulsions)
- Connaître la conduite à tenir
- Brûlures
- Savoir définir et identifier une brûlure cutanée
- Connaître les critères de gravité
- Connaître la conduite à tenir en fonction de la gravité
- Connaître les risques et complications
- Allergies sévères
- Citer les principaux signes de gravité

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.21</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C05 05 – Matériel - Réanimation**

### **C05 05 01 – Utilisation du matériel disponible à bord**

#### **C05 05 01 01 – Oxygène de premiers secours**

- Savoir quand, comment et pourquoi administrer de l’oxygène de premier secours

#### **C05 05 01 02 – Trousse de premiers secours**

##### **C05 05 01 02 01– Contenu – nombre**

- Connaître le contenu de la trousse de premiers secours ainsi que le nombre réglementaire à bord

##### **C05 05 01 02 02– Règles d’utilisation**

- Savoir quand et comment utiliser les produits présents dans la trousse de premiers secours

#### **C05 05 01 03 – Trousse médicale d’urgence**

##### **C05 05 01 03 01– Contenu – nombre**

- Connaître le contenu de la trousse médicale d’urgence ainsi que le nombre réglementaire

##### **C05 05 01 03 02– Règles d’utilisation**

- Connaître les règles d’ouverture et d’utilisation du contenu de la trousse médicale d’urgence

#### **C05 05 01 04 – Tensiomètre**

##### **C05 05 01 04 01– Principes**

- Définir une tension ou pression artérielle, en connaître les normes chez un adulte et les unités de mesure existantes (centimètre ou millimètre de mercure)
- Connaître l’intérêt d’une prise de tension artérielle

##### **C05 05 01 04 02– Utilisation**

- Savoir positionner et utiliser un tensiomètre

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.22</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C05 05 01 05 – Le défibrillateur semi-automatique – DSA**

### **C05 05 01 05 01– Principes**

- Définir une fibrillation ventriculaire
- Comprendre le principe d'utilisation du DSA
- Comprendre pourquoi le DSA peut annoncer « choc conseillé »
- Comprendre pourquoi le DSA peut annoncer « choc déconseillé »

### **C05 05 01 05 02– Conditions d'utilisation et utilisation sur un adulte, sur un enfant**

- Connaître les conditions d'utilisation d'un défibrillateur semi-automatique à bord (DSA)
- Savoir quand et comment mettre en place les électrodes sur un adulte, sur un enfant
- Connaître les restrictions d'utilisation à bord
- Savoir mettre en œuvre les indications vocales et visuelles délivrées par l'appareil
- Connaître les dangers pour la victime et l'utilisateur lors de l'utilisation d'un DSA

## **C05 05 02 – La réanimation cardio-pulmonaire**

### **C05 05 02 01 – Définition et signes cliniques d'un arrêt cardio-pulmonaire**

- Définir un arrêt cardio-pulmonaire (ACR) (également appelé arrêt cardio-pulmonaire (ACP))
- Connaître les signes cliniques et la notion d'urgence vitale

### **C05 05 02 02 – Réanimation cardio-pulmonaire chez un adulte, sans DSA à bord**

#### **C05 05 02 02 01– Le bilan**

- Connaître les fonctions à contrôler (conscience, respiration)
- Savoir donner l'alerte

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.23</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

#### **C05 05 02 02 02– Le massage cardiaque externe (MCE)**

- Connaître l'objectif du MCE
- Connaître la technique d'un MCE efficace, son rythme et sa fréquence

#### **C05 05 02 02 03– Les insufflations**

- Connaître l'intérêt des insufflations
- Connaître la technique des insufflations, leur rythme et leur fréquence

#### **C05 05 02 03 – Réanimation cardio-pulmonaire chez un adulte, avec DSA à bord**

##### **C05 05 02 03 01– Le bilan**

- Connaître les fonctions à contrôler (conscience, respiration)
- Savoir donner l'alerte

##### **C05 05 02 03 02– Le massage cardiaque externe (MCE)**

- Connaître l'objectif du MCE
- Connaître la technique d'un MCE efficace, son rythme, sa fréquence

##### **C05 05 02 03 03– Utilisation du DSA**

- cf. C05 05 01 05

##### **C05 05 02 03 04– Les insufflations**

- Connaître l'intérêt des insufflations
- Connaître la technique des insufflations, leur rythme et leur fréquence

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.24</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

### **C05 05 02 04 – Evolution**

- Citer les différents cas d'évolution possibles
- Connaître la conduite à tenir pour chacun d'eux

## **C05 06 – Santé et hygiène du voyage**

### **C05 06 01 – Hygiène élémentaire à bord et protection au quotidien**

- Connaître les différents modes de contamination
- Nommer les différentes étapes du lavage des mains
- Savoir comment s'équiper et retirer un masque à usage unique (masque anti-projection)
- Connaître les règles d'hygiène élémentaire à bord : lavage des mains, propreté des plans de travail, respect chaîne du froid, manipulation des aliments

### **C05 06 02 – Maladies infectieuses**

#### **C05 06 02 01 – Maladies infectieuses**

- Connaître les infections suivantes :
  - Infections bactériennes :
    - Le choléra
    - La salmonellose
    - La fièvre typhoïde
    - Le tétanos
    - La tuberculose
  - Infections virales :
    - Les hépatites virales
    - La rage
    - Les infections à coronavirus
    - L'infection à virus Ebola
    - Les virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
    - La fièvre jaune
    - La dengue, chikungunya, Zika

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.25</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

- Des infections parasitaires :
  - Le paludisme ou malaria
  - Les amibiases
  - La bilharziose
  
- La diarrhée du voyageur ou « Tourista »

- Connaitre pour ces infections :

- L'agent pathogène et le mode de contamination
- La transmission
- Le tableau clinique et les complications
- Le traitement
- La prophylaxie

#### **C05 06 02 02 – Protection au quotidien**

cf.C05 06 01

#### **C05 06 02 03 – Les vaccinations**

- Connaître le principe de la vaccination, son objectif et son intérêt
- Connaître le principe de la sérothérapie et son objectif

#### **C05 06 03 – Manipulation des déchets hospitaliers à bord**

- Connaître les règles d'élimination des déchets médicaux et contaminés
- Connaître l'utilisation du matériel spécifique

#### **C05 06 04 – Désinsectisation d'un avion**

- Connaître la définition d'une désinsectisation et son but
- Connaître la différence entre la désinsectisation et la désinfection d'un aéronef.

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.01.26</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

**C05 06 05 – Prise en charge d'un décès à bord**

**C05 06 05 01– Législation**

- Savoir qui peut constater un décès à bord

**C05 06 05 02- Moyens mis en œuvre**

Réservé

**C05 06 05 03 – Gestion, prise en charge psychologique de l'équipage**

Réservé

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.03.02.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE SECOURISME</b>	<b>01.10.2023</b>

### Référentiels documentaires CCA théorique partie secourisme

Les documents suivants devraient être utilisés pour la formation initiale et peuvent fournir les informations nécessaires pour les différentes matières :

- Manuels justificatifs validés par le médecin référent DGAC :
  - 1) 250 fiches pratiques du sauveteur en mission – Edition 2006
  - 2) Y a-t-il urgence ? – Edition 2017
  - 3) Pratique courante en secourisme – Edition 2011
  - 4) Dictionnaire abrégé des termes de médecine – Edition 2006 (5<sup>ème</sup> édition)
  - 5) Mémo secourisme – Edition 2009 (2<sup>ème</sup> édition)
  - 6) Code Vagnon du secouriste – DSA – Edition 2006
  - 7) PS -MER - Manuel des premiers secours en mer - Edition 2016
  - 8) Lacombe – Précis d’anatomie et physiologie humaine – Tome 1 et 2 – Edition 2001
  - 9) Recommandations relatives aux premiers secours – Edition 2014
  - 10) Recommandations relatives à l’unité d’enseignement prévention et secours civiques de niveau 1-Edition 2022
  - 11) Recommandations relatives à l’unité d’enseignement premiers secours en équipe – Edition 2022
  - 12) Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire – Santé publique France
  - 13) Guide médical du voyageur – Edition 2006
  - 14) IFSI MEMO – aides mémoire du DE infirmière –Hygiène – Edition 2002
  - 15) Nouveaux cahiers de l’infirmière – Maladies infectieuses-VIH – Edition 2006
  - 16) Nouveaux cahiers de d’infirmière – Hygiène – Edition 2007
  - 17) Manuel MSD version grand public [msdmanuels.com](https://www.msdmanuels.com)
  
- Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire  
<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/voyage/documents/magazines-revues/bulletin-epidemiologique-hebdomadaire-1er-juin-2021-n-hors-serie-recommandations-sanitaires-pour-les-voyageurs-2021-a-l-attention-des-professionnels>
  
- Référentiels EASA
  - EASA Easy Access Rules for Air Operations (Regulation (EU) No 965/2012)

JURY DES	Guide des objectifs de formation	CCAT.04.01.00
EXAMENS DU P.N.	CCA THEORIQUE PARTIE FACTEURS HUMAINS	01.10.2023

# CCA THEORIQUE

## PARTIE FACTEURS HUMAINS

### ET CRM



<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.04.01.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE FACTEURS HUMAINS</b>	<b>01.10.2023</b>

## **C03- FACTEURS HUMAINS (FH) ET GESTION DES RESSOURCES DE L'EQUIPAGE (CRM) EN AERONAUTIQUE**

### **C03 01 – Généralités**

#### **C03 01 01 – Facteurs humains en aviation, gestion de la menace et des erreurs (TEM)**

- Connaître la définition du terme Facteurs Humains
- Citer les disciplines intervenant dans l'étude des Facteurs Humains
- Connaître les modèles SHELL et TEM (gestion des menaces et des erreurs)

#### **C03 01 02 – Formation générale relative aux principes et objectifs du CRM**

- Connaître la définition et les objectifs du CRM
- Connaître la notion de culture juste et le principe du retour d'expérience
- Définir la synergie, le leadership et comprendre les bases du travail en équipage

#### **C03 01 03 – Performances et limites humaines**

- Connaître le mécanisme du traitement de l'information (perception, attention, mémoire) et les limites de la perception
- Définir la capacité d'attention, l'état de vigilance et savoir les distinguer
- Connaître les différents types de mémoire et les techniques de gestion de la mémoire de travail

### **C03 02 – L'individu dans sa fonction d'équipage de cabine**

#### **C03 02 01 – Perception de soi, confiance en soi, auto-évaluation**

- Connaître le concept de soi (ou perception de soi)
- Connaître l'influence de la perception de soi sur :
  - o Le manque de confiance en soi
  - o La sur-confiance en soi
- Comprendre la relation entre motivation et performance
- Savoir communiquer sur son état pour ne pas compromettre la sécurité du vol

#### **C03 02 02 – Stress et gestion du stress**

- Définir le stress et savoir reconnaître les facteurs de stress
- Connaître les mécanismes, les symptômes et les techniques de gestion du stress
- Connaître la relation entre charge de travail (sous-charge et surcharge) et stress
- Connaître la relation entre stress et performance

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.04.01.02</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE FACTEURS HUMAINS</b>	<b>01.10.2023</b>

### **C03 02 03 – Erreur humaine et fiabilité, attitudes et comportements**

- Connaître la définition de l'erreur et de la violation
- Connaître le principe du modèle de Reason
- Savoir identifier les différents types d'erreurs
- Comprendre les causes des violations et des risques associés
- Identifier les facteurs favorisant l'erreur
- Connaître les mécanismes de détection et de gestion de l'erreur
- Définir la notion de fiabilité humaine
- Connaître les facteurs influençant la fiabilité humaine
- Définir l'assertivité
- Identifier les attitudes et comportements contribuant à la sécurité des vols en situation normale et d'urgence
- Identifier les comportements à risques et les attitudes dangereuses
- Identifier les risques liés aux conflits et connaître leurs stratégies de prévention et de résolution

### **C03 02 04 – Acquisition et traitement des informations, évaluation de la situation**

- Connaître les principes fondamentaux de la communication
- Identifier les obstacles à la communication
- Reconnaître l'importance du partage d'informations dans l'évaluation de la situation
- Définir la conscience de la situation
- Identifier la perte de conscience de la situation
- Connaître le schéma mental (avantages, inconvénients)
- Connaître les étapes de la prise de décision et identifier les biais affectant la décision
- Connaître les mécanismes d'une prise de décision collective

### **C03 02 05 – Fatigue et vigilance**

- Identifier fatigue physique, fatigue mentale, troubles de la vigilance et leurs manifestations sur la performance
- Identifier les facteurs perturbant la vigilance et l'attention
- Connaître les différents stades du sommeil et l'effet d'inertie du sommeil
- Identifier les risques liés à la fatigue, au manque de sommeil et leur impact sur le comportement et la performance
- Connaître les principes de gestion de la fatigue et de la vigilance
- Connaître l'impact du décalage horaire, des horaires décalés et du travail de nuit sur la performance

<b>JURY DES</b>	<b>Guide des objectifs de formation</b>	<b>CCAT.04.02.01</b>
<b>EXAMENS DU P.N.</b>	<b>CCA THEORIQUE PARTIE FACTEURS HUMAINS</b>	<b>01.10.2023</b>

### Référentiels documentaires CCA théorique partie Facteurs Humains

Les documents suivants devraient être utilisés pour la formation initiale et peuvent fournir les informations nécessaires pour les différentes matières :

PERFORMANCE HUMAINE 040 Mermoz Edition 2021

LE PILOTE ET SA MACHINE- GERER LES RISQUES

Editions SEES JANVIER 2006

ISBN 2-908414-27-9

LES CAHIERS DE LA SECURITE INDUSTRIELLE

FACTEURS HUMAINS ET ORGANISATIONNELS DE LA SECURITE INDUSTRIELLE

FoncCSI Edition 2009

LES FACTEURS HUMAINS DANS LA GESTION DES RISQUES

CORINNE BIEDER

LAVOISIER Edition 2006

ISBN 2-7462-1220-X

MANUEL D'INSTRUCTION SUR LES FACTEURS HUMAINS

DOC 9683-AN/950

Premiere Edition 1998

ICAO OACI NKAO